

**COMPTE RENDU ET DELIBERATION DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT REMY DES MONTS du 17 novembre 2016**

L'an deux mil seize, le dix sept novembre à 20 heures, le conseil municipal de cette collectivité, régulièrement convoqué en date du 10 novembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARTIER Maire.

<p>Date de convocation : 10/11/2016</p> <p>Date d'affichage procès verbal de la réunion : 11/2016</p> <p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présents : 11 2 Procurations</p>	<p>Présents : M. CHARTIER Philippe, Maire, Mmes : CORBIN Elisabeth, Charlotte LETOURNEUR, RICHARD Sabrina MM : JUGLET Arnaud, LECUREUR Hubert, MURAIL Gilles, PAYSAN David, YVON Rémy, PERRIN Geoffrey, LALOI Jacky</p> <p>Absent excusé(s) : Mme Fanny GISSELERE a donné procuration à Sabrina RICHARD Mme Isabelle GOULETTE a donné procuration à David PAYSAN M Thierry RUEL</p> <p>secrétaire : Hubert LECUREUR Secrétaire administrative Catherine HARDOUIN GILOUPPE</p>
--	--

Le compte rendu de la réunion de conseil du 22 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- Démission d'Eric COLLIN / Désignation membre suppléant au Sivos de la Dive et CAO
- SIDPEP – Approbation des rapports sur le prix et qualité du service public de distribution d'eau potable
- ASSAINISSEMENT -Approbation du rapport sur le prix et qualité du service d'assainissement collectif
- Illuminations de Noël suite à commission fleurissement
- Drapeaux aux écoles
- Avis sur installation de pylône pour favoriser la couverture en téléphonie / TDF
- Révisions des loyers 2017
- Tarifs divers 2017 (salle polyvalente, photocopie, assainissement, cimetière...)
- Décisions modificatives M4 (DGD, DGF, etc...)

2016-62 DEMISSION ERIC COLLIN – DESIGNATION MEMBRE SUPPLEANT SIVOS DE LA DIVE et COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Eric COLLIN a présenté sa démission, pour raisons professionnelles et de déménagement, de son poste de conseiller municipal et que, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, il a accepté cette démission et remercié pour son engagement au sein du conseil municipal.

1-Compte tenu de cette démission, il convient de désigner un nouveau délégué suppléant au Sivos de la Dive.

Le Maire fait procéder au vote par bulletin secret avec une seule candidature présentée.

Nombre de bulletins : 13

Nombre de bulletins blancs : 0

Le résultat du vote est le suivant :13

Au vu du résultat du vote, le Conseil municipal **APPROUVE** la désignation de membre suppléant du Sivos de la Dive : **Elisabeth CORBIN**.

2-Compte tenu de cette démission, il convient de désigner un nouveau délégué suppléant à la commission **d'Appel d'Offres de la commune** -

Le Maire fait procéder au vote par bulletin secret avec une seule candidature présentée.

Nombre de bulletins : 13

Nombre de bulletins blancs : 0

Le résultat du vote est le suivant :13

Au vu du résultat du vote, le Conseil municipal **APPROUVE** la désignation de membre suppléant de la Commission d'Appel d'offres : **David PAYSAN**.

2016-63 SIDPEP – APPROBATION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Monsieur le Maire propose d'approuver le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable, transmis par mail au conseil municipal le 14/10/2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les cinq rapports annuels 2016 formant le SIDPEP, sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable annexé.

Quelques observations concernant des erreurs de frappe ont été signalées.

2016-64 RAPPORT SUR LE PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC d'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES 2015-

Le maire présente au conseil le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2015.

Considérant les chiffres du nombre d'abonnés, et certaines interrogations, le conseil à l'unanimité en prend acte mais ne donne pas d'avis favorable.

ASSAINISSEMENT / RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'AFFERMAGE

Une audition aura lieu avec VEOLIA le 06 décembre prochain à 10h avec le cabinet ADM.

2016 -65 ILLUMINATIONS DE NOEL –ACQUISITIONS

Suite à discussions de la commission fleurissement et à une visite aux établissements Val de Loire à Dives sur Mer. Il a été procédé à l'acquisition de luminaires pour **1 791€ H.T** (2 149.20€) TTC.

Cette acquisition fera l'objet de virements de crédits DM4

De nouvelles acquisitions ou locations pourront être prévues pour 2017 mais en passant commande dès fin mars. A ce titre, il est fait remarquer de ne pas oublier le secteur du magasin et de proposer la reprise des luminaires actuels.

Le conseil municipal à l'unanimité en prend acte et accepte les virements de crédits nécessaires.

DECORATIONS NOEL

La présidente du Comité des Fêtes a décidé de ne pas reconduire la mise en place des branches et des paquets cadeaux autour des luminaires dans le centre bourg.

2016 -66 DRAPEAUX AUX ECOLES

Afin d'appliquer les dispositions générales de l'article L 111-1-1 modifié par la loi du 8 juillet 2013 et de se conformer au code de l'éducation qui prévoit la mise en avant des symboles républicains, la devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen seront apposés sur la façade des écoles.

Chaque commune constituant le SIVOS a décidé de faire l'acquisition d'un drapeau et emblème pour les 3 sites scolaires. La commune de St Vincent s'est chargée de la commande groupée pour bénéficier des frais de port. Le drapeau est facturé **115.20€**. *Le conseil à l'unanimité en prend acte et accepte le virement de crédits nécessaire.*

2016-67 AVIS SUR INSTALLATION PYLONE POUR TELEPHONIE

TDF (Télé Diffusion de France) opérateur d'infrastructure mettant à disposition de ses clients des supports de type pylône souhaite constituer une réserve foncière sur un terrain d'une contenance d'environ **200m²** dans le but d'installer un pylône destiné à fournir tout service de communications électroniques, et améliorer une meilleure couverture de la zone en radiotéléphonie.

Deux simulations de couverture ont été réalisées, d'une part sur la zone en face du cimetière ZD 32 , et d'autre part, sur celle à côté du château d'eau ZE 61 (points hauts de la communes) afin de vérifier la pertinence d'implanter un site pour favoriser la couverture en téléphonie mobile de la zone.

TDF, a confirmé son intérêt pour la création d'une réserve foncière sur la zone face au cimetière, le terrain étant arboré et éloigné d'habitations. L'antenne s'érigerait jusqu'à un maximum de 32m.

TDF prendrait à sa charge la réalisation de l'installation électrique, la mise en place d'un compteur électrique, etc...si un ou plusieurs opérateurs souhaitaient s'y développer.

Il est proposé au conseil d'émettre un avis à l'égard de ce projet potentiel suite à la sollicitation de TDF.

Après présentation des zones de couverture, le conseil, à l'unanimité, sous réserve de la présentation définitive du projet et de ses impacts, donne son accord pour l'étude à mener par TDF sur le terrain près du cimetière.

COMMISSION BATIMENTS du 15/11/2016

-Salle polyvalente :

Suite à la commission bâtiments, un architecte sera contacté pour visiter la salle avant de réaliser un diagnostic et décider des travaux à réaliser.

Ces travaux seraient l'occasion de changer la chaudière et d'apporter un point d'eau à l'étage ainsi que du chauffage central et non plus par convecteurs.

-Muret garderie

Il est prévu de construire un muret entre la location de Montgrignon et la garderie. Un portail avec poteaux est également sollicité.

LOGEMENT MONTGRIGNON

Les clés du logement ont été déposées dans la boîte aux lettres de la mairie. Un constat de départ et un état des lieux a été réalisé par Maître ISMAN Huissier de Mamers jeudi 17 novembre.

Le logement est à présent disponible pour réaliser les travaux d'électricité et les travaux nécessaires à la remise en état des lieux.

Un nouveau devis sera sollicité auprès des établissements GOSSET pour refaire la salle de bains avec douche. Des devis seront sollicités pour les menuiseries et peinture.

Il est également envisagé de condamner l'accès au grenier.

26/10 : vol de fioul à la chaufferie après avoir découpé une partie de la porte de la cave.

2016 -68 TOILETTES SECHES

**Membres présents : 12-2 procurations
Pour : 10/ Contre : 01 /Abstentions : 02**

Suite à la commission bâtiments, et aux prévisions budgétaires, le conseil après délibération et vote, a décidé de retenir le projet d'acquisition de toilettes sèches d'occasion pour le montant de **1 919.50 H.T** soit 2 303€ TTC transport compris auprès des établissements LABEL VERTE sis le Grand Airault 49190 ROCHEFORT SUR LOIRE.

Ces toilettes PMR (accessibles aux personnes à mobilité réduite) sont démontables, avec un système de montage sans outils par charnières et goupilles, et s'assemblent en 20 minutes par 1 personne : structure mur et porte en bardage douglas, socle en châtaigner, toit en tôle ondulée, équipée d'un distributeur de solution hydro alcoolique, porte-papier, bac pour litières, bac pour copeaux, petite louche, signalétique, élastique pour retour de porte, verrou et barres d'appui et miroir. Le bac de rétention est prévu pour environ 80 passages.

Elles pourront être installées sur le terrain de loisirs près de l'étang à l'ouverture de la pêche (reste à définir car doivent être accessibles), déplacées selon les autres manifestations et retirées à la fermeture de la pêche. En dehors des manifestations organisées par d'autres associations, elles seront entretenues par l'association de la pêche. Le compostage est prévu sur le dépôt communal.

En ce qui concerne les toilettes de la Roseraie, il serait nécessaire de changer la cuvette et le système de chasse d'eau. Un devis sera étudié pour le budget 2017.

2016-69 LOYERS REVISION 2017

Dans le cadre de la préparation du budget de 2017, et après avoir délibéré sur la révision des loyers des logements locatifs conventionnés et des chenvriers (non conventionnés), le conseil a décidé à **l'unanimité** de les augmenter à compter du 1^{er} janvier 2017 selon les indices des loyers pratiqués comme sur le tableau suivant :

Le logement de Montgrignon devant faire l'objet de travaux et d'un nouveau bail, le loyer a été voté à l'unanimité à **435€** à compter du 1^{er} janvier 2017 (hors charge de chauffage pour 90€).

	m ²	SURFACE UTILE	Loyer Praticué par le conseil municipal au 01/01/2016	Révision votée à compter du 01/01/2017 loyer pratiqué base 3ème indice 125,33/125,26
LOGEMENTS CONVENTIONNES				
1 les charmilles	69	103,99	411,31€	411,54€
2 les charmilles	99	153,59	580,97€	581,30€
3 les charmilles	84	126,43	488,07€	488,34€
4 les charmilles	84	126,43	488,07€	488,34€
5 les charmilles	84	126,43	488,07€	488,34€
5,6,7,8,9 allée du Tramway	81	84,55	500,31€	500,59€
LOYERS NON CONVENTIONNES-				
3 rue du Montgrignon (hors chauffage 90€)	93.77	Nouveau bail en 2017	431,58€	435€
8 rue Chanvriers (hors chauffage 69€)	Environ 71.50 S.H et 75.58 sous sol	Indice idem logements conventionnés	526,37€	526.75€

2016- 70 TARIFS DIVERS 2017

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité décide de reconduire les tarifs 2016 de

- ✓ la salle polyvalente (délibération 06.06.2008 du 12/06/2008)
- ✓ la régie photocopie (délibération 08.04.2009 du 29/04/2009)
- ✓ Cimetière (délibération 2014-77 du 06/11/2014)
- ✓ Branchement au réseau d'assainissement (délibération 03-06-2009 du 18/06/2009)

PLAN LOCAL D'URBANISME-DGD dotation globale de développement

Le maire informe le conseil qu'une subvention au titre de la DGD d'un montant de **3 978€** a été attribué par l'état pour la révision du PLU (26 375€ H.T), soit 15%.

Cette subvention sera inscrite au budget en cours (DM 3 /4) (courrier du 02.11.2016)

Réunion publique jeudi 01 décembre 2016 -20h

Réunion vendredi 02 décembre 2016- 14h

2016 – 71 VIREMENTS DE CREDITS DM 4

Considérant les décisions prises, la notification de la DGD, il convient de procéder aux virements de crédits suivants :

<i>INVESTISSEMENT</i>	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Cpte 2188 : 3 978€ (micro-onde, illuminations, panneaux, drapeau écoles, etc)</i>	<i>Cpte 1311 : 3 978€ (DGD PLU)</i>
<i>Cpte 2313 = - 4 016€ Cpte 2315 = 4 016€ (travaux voirie signalisation horizontale le magasin, garderie)</i>	

Le reversement de la TASCOM sera déduit du produit de compensation prévisionnel suite à la mise en place de la FPU (24 026€).

ANIMAUX

- 1- Pour information des plaintes pour chats errants secteur de Montgrignon ont été déposés en mairie. Les chats semblent ne pas avoir de propriétaires. Un courrier a été adressé aux personnes les ayant recueillis et au voisinage afin d'expliquer la procédure, à savoir que les animaux pourraient être conduits à la fourrière intercommunale. Cette prestation est alors facturée à la commune si aucun propriétaire n'est reconnu.
- 2- Plusieurs plaintes ont été déposées suite à des déjections canines sur les trottoirs. Un dépliant a été déposé dans les boîtes aux lettres du secteur concerné.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAOSNOIS

Le rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des ordures ménagères 2015 approuvé par la communauté de communes du Saosnois est mis à disposition du public en mairie.

Invitations 11 novembre

Afin de procéder aux invitations 2017, et considérant la difficulté de rencontrer les personnes à leur domicile, il est proposé de transmettre des lettres coupons réponses aux invités du 11 novembre et de compléter par appels téléphoniques.

Commission voirie

- Afin de définir le programme voirie 2017, la commission se réunira le samedi 07 janvier 2016 à 9h.
- Suite à la loi LABBE du 22 juillet 2015 , l'utilisation des pesticides par les communes sera interdit à partir du 1^{er} janvier 2017 L'entreprise FC PAYSAGES, après une démonstration de désherbage à l'eau chaude à St Vincent propose aux communes de réaliser des essais. Un devis sera sollicité pour les allées piétonnes.

Questions diverses:

Il est signalé:

- Qu'un regard d'eau pluvial était surélevé chemin des Nouettes. Voir à réaliser un dérasement
- La nécessité de procéder au curage du fossé au niveau de la dernière habitation rue des Nouettes et la route de St Pierre.
- De relancer la taille de la haie au niveau du numéro 14 rue des Nouettes si pas réalisé car des ronces force le dévoiement du passage sur la chaussée.
- Suite à réception d'un mail du 20.10 d'APIMIEL, il pourrait être étudié la mise en place de rucher (voir du côté de la Bussonnerie).

INFORMATIONS DIVERSES

- M LAMBERT a signalé qu'il arrachait des pousses de chênes. Toute personne intéressée, le contacter.
 - Gym Club le 28 novembre (30 ans prise en charge vin d'honneur) 18h30
- Concert école de musique et de danse du Saosnois : église le vendredi 09 décembre 2016-20h45
- Atelier décorations organisé par le comité cantonal d'embellissement à la salle polyvalente vendredi 02 décembre à 20h
- Herbenloire financé par la Région des Pays de Loire recherche des herbiers. Contact herbenloire@gmail.com-0673.56.75.12
- Du 30/07/ au 06/08 2017 les communes de Mortagne-au-Perche, le Perche et sa région vont accueillir la 79 semaine fédérale internationale de cyclotourisme. Le comité d'organisation a lancé un défi « defi deco SF 2017 » afin que les 150 communes traversées par la course de 12 000 cyclistes soient décorées.
- Bulletin site internet : réunion de la commission : mardi 06 décembre -18h Vœux du maire vendredi 13 janvier 2017-20h (à préparer
- Prochaine réunion de conseil 08 décembre à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05

Délibérations du 22 septembre 2016 du n°62 au n°71